

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures trente.
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Michelle TORRÈS, sous la présidence de Madame Nathalie FONTAINE, Présidente.
Date de la convocation : 16 octobre 2024

En exercice	8
Présents	8
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

PRÉSENTS : Nathalie FONTAINE, Thierry LACHAISE, Philippe MAZIÈRE, Catherine CASIMIR, Charlotte GUÉRET, Cécile LAGRANGE, Gabrielle LAVILLARD, Mathieu MEYZE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine CASIMIR


**Objet : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
À TEMPS COMPLET**

La Présidente expose qu'un agent de l'équipe de direction du pôle enfance comprenant l'accueil de loisirs et les temps d'activités périscolaires est lauréat de l'examen professionnel 2024 d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.

Considérant le positionnement hiérarchique de l'agent concerné, il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2024, afin de procéder à sa nomination sur ce grade après la période légale de vacance de poste.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

Article unique : Approuve la création d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2024.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 25 OCT. 2024 Publication ou Notification le : 25 OCT. 2024	POUR EXTRAIT CONFORME Saint-Gence, le 25 octobre 2024 La Présidente Nathalie FONTAINE 
---	--